

# COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

**La Commission se réunit**  
**Tous les Jedis**  
**De 14h00 à 16h30**  
**N° direct : 04.94.08.97.72**

**Réunion du jeudi 10 septembre 2020**  
**P.V. N° 2**

**Présidente** : Mme Cathy DARDON

**Secrétaire** : Mme Huguette CARPENTIER

**Présents** : Mme Ludivine REGNIER – M. Raymond CAZEAUX

---

## INFORMATION

En application des articles 188 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la C. Féminine peuvent être frappées d'appel en 2<sup>ème</sup> instance auprès de la C. d'Appel Règlementaire du District du Var, dans le délai de DIX jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur internet,

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par email émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €).

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur la recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

---

## ORDRE DU JOUR

- Informations
- Correspondance
- Engagements
- Règlements

---

## INFORMATIONS

- Réunion de début de saison avec les clubs (U6F à Séniors)

La réunion se tiendra le Jeudi 17 Septembre 2020 à 18h00 au siège du District du Var.

**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

**En raison de la crise sanitaire, cette réunion se tiendra en extérieur**

- Rentrée du Foot

La rentrée du Foot pour les féminines U6F à U11F aura lieu le samedi 10 Octobres 2020 (matin).

---

## CORRESPONDANCE

**MAESTRAL** : Demande d'information sur la création d'une équipe Séniors Féminines. Réponse faite

**LIGUE DE LA MEDITERRANEE** : transmet les calendriers de la Coupe de France.

### EPREUVES ELIMINATOIRES

- ✓ 1er TOUR : 04 octobre 2020 (entrée Districts et R1F)
- ✓ 2ème TOUR : 18 octobre 2020
- ✓ 3ème TOUR : 01 novembre 2020
- ✓ 4ème TOUR : 08 novembre 2020

### COMPETITION PROPRE

- ✓ 1er TOUR : 22 novembre 2020
- ✓ 1/32ème de Finale : 13 décembre 2020

---

## ENGAGEMENTS

Plusieurs clubs ont déclaré vouloir jouer dans les différentes catégories proposées, mais n'ont pas confirmés au District.

Un état définitif sera fait lors de la réunion du 17 Septembre 2020.

Du fait de ce retard, les calendriers seront décalés d'une semaine

### Liste des clubs ayant confirmés leurs engagements dans Footclubs:

#### **SENIORS à 11**

PUGET S/ARGENS – T. ELITE FUTSAL 2 – BRIGNOLES – LORGUES - DRAGUIGNAN

#### **SENIORS à 8**

BESSE SPORTS - COGOLIN - ROCBARON - ASPTT HYERES - HYERES F.C - LA LONDE – LA VALETTE – PIGNANS – PLAN LA TOUR– ST-MAXIMIN – STE MAXIME - US VAL ISSOLE –LES ARCS –LE MUY – RC LA BAIE – SIX FOURS LE BRUSC – SOLLIES FARLEDE – ROQUEBRUNE – CARQUEIRANNE LA CRAU – ST-ZACHARIE

#### **CRITERIUM U18F / U17F /U16F à 11**

TOURVES – SIX FOURS LE BRUSC

#### **U18F à 8**

ASPTT HYERES – HYERES F.C – LORGUES

#### **CRITERIUM U15F / U14F à 11**

SC TOULON

#### **U15F à 8**

ET. FREJUS/STRAPHAEL - HYERES F.C - DRAGUIGNAN - LES VALLONS - PUGET - LE REVEST CARQUEIRANNE-LA CRAU

#### **CRITERIUM U13F à 8**

ET. FREJUS/ST-RAPHAEL - HYERES F.C. - PUGET S/ARGENS – LES VALLONS – BRIGNOLES – LE CANNET – FC SEYNOIS – TOULON  
PIVOTTE SERINETTE – CARQUEIRANNE LA CRAU - DRAGUIGNAN

#### **U6F/U8F et U9F/U11F**

Inscription par mail à [secretariat@var.fff.fr](mailto:secretariat@var.fff.fr)

## **Règlements** **SAISON 2020 / 2021**

### **Séniors F à 11 :**

*Ouverts aux Séniors - U20F – U19F – U18F – 3 joueuses U17F surclassées – 3 joueuses U16F surclassées*

Nombre de mutés : 6 dont 2 Hors période

### **Séniors F à 8 :**

*Ouverts aux Séniors - U20F – U19F – U18F – 4 joueuses surclassées dont 1 seule U16F*

Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période

### **Critérium U18F/U17F/U16F à 11 :**

*Ouverts aux U18F – U17F – U16F - 3 joueuses U15F surclassées*

Nombre de mutés : 6 dont 2 Hors période

### **U18F à 8 :**

*Ouverts aux U18F – U17F – U16F - 2 joueuses U15F surclassées*

*- Le nombre autorisé de joueuses U15 F inscrites sur une feuille de match sera dégressif, pour qu'à compter de la saison 2021/2022, aucune joueuse U15 F ne puisse évoluer dans le Championnat U18F à 8*

Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période

### **Critérium U15F /U14F à 11 :**

*Ouverts aux U15F – U14F – 3 joueuses U13F surclassées*

Nombre de mutés : 6 dont 2 Hors période

### **U15F à 8 :**

*Ouverts aux U15F – U14F – 2 joueuses U13F surclassées*

Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période

### **Critérium U13F :**

*Ouverts aux U13F – U12F – 3 joueuses U11F surclassées*

Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période

### **U6F à U11F : 2 options**

- 1) - U6F/U8F : Plateau – Foot à 4 et Futsal (période hivernale)  
- U9F/U11F : Plateau Foot à 5 et Futsal (période hivernale)  
- U10F/U11F : Critérium Foot à 8 (match sec) : sur engagement *Possibilité de surclasser 3 U9F*  
Plateaux Futsal également proposés
  
- 2) - U6F/U7F : Plateau – Foot à 4 et Futsal (période hivernale)  
- U8F/U9F : Plateau – Foot à 5 et Futsal (période hivernale)  
- U10F/U11F : Plateau Foot à 5 et Futsal (période hivernale)  
- U10F/U11F : Critérium Foot à 8 (match sec) : sur engagement *Possibilité de surclasser 3 U9F*  
Plateaux Futsal également proposés

*Le découpage des catégories U6F à U9F dépendra du nombre des licenciées des clubs.*

*Catégories U10F/U11F, le club aura le choix de s'engager dans la pratique qu'il souhaite :*

*Foot à 5 ou Foot à 8 selon le nombre de licenciées.*

---

Prochaine réunion  
Jeudi 17 Septembre 2020

**La Présidente :** Cathy DARDON  
**La Secrétaire :** Huguette CARPENTIER